



Pension alimentaire quand le fils fait un bac pro

Par Christian24

Bonjour mesdames et messieurs!

Mon français est pas parfaite, déjà pardonnez moi pour ça. Je suis dans la situation suivante...

J'ai un fils avec une femme (pas marié et pas reconnu) qui vit soeul avec mon fils. Je suis père inconnu, mais j'ai quand même payer 200? par moi, de moi même pour lui. Les derniers années elle ma demandé comme quoi on a jamais augmenté la pension si je peux aussi payer les frais scolaires, le bus et la cantine. Alors j'ai aussi payé ça. Maintenant mon fils il a 18ans et il fait un bac pro à Faulquemont.

Mes questions:

Est-ce-que je dois maintenant encore payer une pension alimentaire?

Combien il gagne par mois avec son bac pro?

Et ma dernière question, combien d'aides de létât elle a eu dans les 18ans pour l'enfant?

Parce qu'a moi elle m'as jamais dit qu'elle que chose!

Par yapasdequoi

Bonjour,

Je comprends que vous payez une pension alimentaire pour un fils que vous n'avez pas reconnu.

Vous n'avez dans ce cas aucune obligation légale, n'étant pas officiellement son père.

Cette obligation n'existait pas quand il était mineur, il n'y en a pas plus quand il est majeur.

C'est étonnant de vouloir arrêter maintenant, alors que ce jeune n'est pas encore autonome financièrement, mais c'est votre droit.

Vous pouvez aussi convenir avec LUI (pas avec sa mère) de lui verser directement une aide financière jusqu'à ce qu'il ait un revenu, avec un bac pro ce n'est sans doute pas très loin.

Par Christian24

Merci bien déjà pour cette reponse. C'est ce que je voulais faire, parler avec lui seul et lui aider comme il a besoin. Mais c juste, avec un bac pro il a déjà entre 600 et 800? par mois?

Par yapasdequoi

Il est en alternance ? en apprentissage ?

C'est à lui de vous montrer ses revenus et de discuter de l'aide que vous pouvez lui apporter.

Attention : il devra déclarer comme revenus ce que vous lui verserez, mais vous ne pouvez rien déduire de votre côté.

Par Christian24

Bonjour, il est en apprentissage, bac pro. 2 semaines écoles et 2 semaines au boulo. J'ai regardé dans les rémunération des apprentis et il gagne 722? en 1ère année. C juste?

Par yapasdequoi

Je ne sais pas. Attendez peut être une autre réponse.

Mais le mieux c'est de demander directement à votre fils.

Il doit pouvoir vous montrer ses feuilles de paye s'il veut votre aide.

Sinon vous ne lui versez rien épicétou.